

Mairie d'Osselle

Présents :

M. BONNOT – M. BROCCETTO – M. MARTIN – M. MICHELIN – M. PHAM VAN – Mme OLSZAK – Mme TERRIER – M. VOULOT

Absents excusés :

M. BADET a donné procuration à M. VOULOT – M. BERTENAND – Mme BOILLOT – M. BRAUN a donné procuration à M. MARTIN – M. CACHOT a donné procuration à M. BROCCETTO – Mme GEGOUT a donné procuration à M. BONNOT – Mme GENET – Mme GRAPPEY a donné procuration à M. PHAM VAN – Mme PALYS a donné procuration à Mme OLSZAK – M. PRETET a donné procuration à M. MICHELIN – M. VUITTENEZ a donné procuration à Mme OLSZAK

Secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du C.G.C.T : M. Philippe PHAM VAN

Début de la séance : 20h37

Délibération Modificative du Budget communal n°1 – Remboursement Emprunt Crédit Mutuel

Madame le Maire explique aux élus qu'afin de pouvoir rembourser l'emprunt auprès du Crédit Mutuel dont le Conseil municipal a donné son accord lors de sa réunion du 14 avril 2021, il convient de procéder à des réajustements au niveau du budget communal.

En effet, les écritures comptables, conseillées et validées par la Trésorerie, sont les suivantes :

Concernant le capital :

Mandat du capital restant dû en investissement au compte 1641 : 206 642,94 €

Concernant les intérêts reversés par le Crédit Mutuel :

Titre des intérêts versés depuis le début du remboursement au compte 7688 : 20 660,67 €

Concernant l'indemnité de 10 000 € :

Mandat au 6688 : 10 000 €

Les comptes mentionnés n'étant pas assez crédités, il convient de modifier de réajuster le budget comme suit :

Sections investissement

RI 10/1068 « Excédent de fonctionnement » : + 30 000,00 €
DI 16/1641 « Emprunt en euros » : + 30 000,00 €

Sections fonctionnement

RF 002 « Excédent antérieur reporté de fonctionnement » : - 30 000,00 €
RF 76/7688 « Autres (produits financiers) » : + 20 660,67 €
DF 66/66111 « Intérêts réglés à l'échéance » : - 13 000,00 €
DF 66/6688 « Autres (charges financières) » : + 10 000,00 €

R = Recette

D = Dépense

Les sections du budget sont modifiées comme suit :

	AVANT	APRÈS
Dépenses de fonctionnement	483 097.00 €	480 097.00 €
Recettes de fonctionnement	677 671.75 €	668 332.42 €
Dépenses d'investissement	323 424.33 €	353 424.33 €
Recettes d'investissement	323 424.33 €	353 424.33 €
TOTAL Dépenses	806 521.33 €	833 521.33 €
TOTAL Recettes	1 001 096.08 €	1 021 756.75 €
TOTAL Solde	194 574.75 €	188 235.42 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention des membres présents et représentés, valide la proposition de modification budgétaire mentionnée ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Fin de séance : 21h

Le Maire,
Anne OLSZAK

